

Passage à faune de la Buisse (38) - Suivi environnemental en phase chantier

Localisation

La Buisse (38)



Date

2018

Maître d'ouvrage



Projet

Objectifs : Réalisation d'un passage pour la faune sauvage au-dessus de l'autoroute A48 au niveau des communes de la Buisse, Voreppe et Saint-Jean-de-Moirans. Cet ouvrage permettra de connecter le corridor biologique de la Cluse de Voreppe avec le secteur de l'Eterpa.

Caractéristiques :

Ce projet de passage à faune comprend :

- la réalisation d'un ouvrage d'art au-dessus de l'autoroute A48 (type PRAD à 2 travées, 12 m de large et 40 m de long);
- la réalisation de remblais d'accès de part et d'autre de l'ouvrage;
- l'aménagement du tablier avec une expérimentation de revêtements allégés;
- des plantations et l'aménagement des abords, de part et d'autres des remblais;
- la création d'une mare et de zones humides d'expansion des crues.

Montant du marché : 20 k€



Missions réalisées

- Synthèse et planning récapitulatif des mesures environnementales à mettre en place durant les travaux;
- Préconisations environnementales en matière d'organisation des travaux
- Assistance au maître d'ouvrage durant les réunions,
- Organisation avec chaque intervenant, y compris les sous-traitants, d'une Visite Préalable Environnement. Cette visite a lieu avant la remise par chaque intervenant au chantier de son Plan Respect de l'Environnement (PRE),
- Mise en place d'un registre environnement,
- Réalisation de visites du chantier et élaboration des comptes rendus associés, les consignes à transmettre, les observations particulières et les fiches d'anomalies,
- Transmission des observations et notifications nécessaires au maître d'ouvrage, au maître d'œuvre et à tout autre intervenant sur le chantier,
- Réalisation du Bilan Environnemental de Chantier;